



INFO LUTTES

N°7

Montreuil, le 10 décembre 2019

6^{ÈME} JOUR DE GRÈVE : SOLIDE !

Pour tenter de sortir de l'impasse, le Gouvernement lance l'appareil de propagande à plein régime pour parler d'un fléchissement de la mobilisation ce mardi 10 décembre 2019.

Avec 1 000 000 de manifestants mobilisés en seulement 4 jours, la CGT considère au contraire que le socle de la mobilisation est très solide. Ces salariés du public et du privé se sont retrouvés quasi-spontanément dans la rue et de plus en plus de discussions ont lieu dans les entreprises.

Alors on continue !

LE RAPPORT DE FORCES

SNCF

DES CHIFFRES DE GRÈVISTES BIDONNÉS PAR LA DIRECTION !

La direction vient, une nouvelle fois, de se décrédibiliser en publiant dans la presse des taux de grévistes erronés.

La CGT enregistre des écarts inexplicables dans des établissements-tests. Sur un atelier du Matériel, nous constatons un écart de -20 % tous collègues confondus. A la Traction, sur un autre établissement, nous enregistrons un delta de -30 %.

Le pourcentage de prévision des D2I chez les ADC TB pour la journée du 10 décembre était de 72,32 % dans les tableaux de la direction alors que l'observatoire social de la SNCF annonce 77,3 % de grévistes le même jour !!!

Le nombre de D2I annoncé dans plusieurs ateliers du Matériel correspond en réalité aux nouvelles D2I déposées, et non au total.

Dans certains établissements, le nombre de grévistes correspond à un seul préavis et non à l'ensemble des préavis : locaux, régionaux, nationaux.

Pour la CGT, il est donc clair que l'on ne peut plus faire confiance aux chiffres annoncés par la Direction.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

9658 cheminots se sont réunis en Assemblées Générales mardi 10 décembre, sachant que 25 AG avaient reconduit lundi jusqu'à mercredi.

C'est une remontée par rapport à vendredi 7 (8434) et lundi 9 (9498). Le chiffre se rapproche de celui du jeudi 5 (12958). C'est la démonstration qu'à la SNCF aussi, le socle de mobilisation est solide.

Il faut absolument qu'un maximum de grévistes participent aux AG, car c'est le seul indicateur fiable du niveau de mobilisation !

LES CIRCULATIONS

Mardi 10 décembre :

TGV =	20%
Thalys, Eurostar =	60%
Transilien =	21%
(27% avec Tram-Trains)	
Intercités =	18%
TER =	12%

Prévisions Mercredi 11 décembre :

TGV =	23%
Thalys, Eurostar =	60%
Transilien =	21%
(27% avec Tram-Trains)	
Intercités =	15%
TER =	13%



1 Le système de protection sociale français est le plus efficace d'Europe

Le système de protection sociale français, né des luttes pour la réponse aux besoins, et généralisé en 1945 par Ambroise Croizat, ministre communiste et militant CGT, est un mécanisme très efficace contre les inégalités.

Selon l'INSEE, 7,3 % des retraités sont touchés par la pauvreté en France, le plus bas taux d'Europe.

Avec les propositions CGT, nous pourrions encore améliorer cette situation. A l'inverse, des pays comme la Suède qui sont passés au système par points constatent un appauvrissement de leurs retraités (15,8% sont sous le seuil de pauvreté).

2 Le report de l'âge de départ conduit directement au chômage

Les réformes successives des retraites ont conduit à un accroissement du chômage dans les populations qui pourraient prétendre à la retraite : 920 000 chômeurs ont plus de 50 ans et le taux de chômage des plus de 65 ans a fortement augmenté (+ 179 % entre 2008 et 2018).

3 La situation financière du système de retraite n'a rien d'alarmant

Dans un récent rapport commandité par le Gouvernement, le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) évalue le déficit prévisible en 2025 entre 7.9 et 17.2 milliards d'euros.

Selon les économistes, cela représente, dans le pire des scénarios, 1 % de cotisation supplémentaire nécessaire en 5 ans, soit 0.2 % par an. Le patronat pourrait largement consentir à cette augmentation de salaire socialisé.

En 2018, les seules exonérations de cotisations sociales du régime général ont représenté 37,1 milliards d'euros de cadeau au patronat (en hausse de 44,2 % en 5 ans). Il est possible de les conditionner à des contreparties en emplois ou en salaire, ou de les supprimer. La Sécu serait alors excédentaire.

4 Le régime spécial des cheminots : un ensemble de droits que les cheminots financent

Les cheminots cotisent davantage pour financer des droits spécifiques :

- ➔ Régime spécial = 48.39 % (salarié : 10.95 % ; T1 employeur : 23.59 % ; T2 employeur : 13.85 %)
- ➔ Régime général + retraite complémentaire ARRCO = 25.47 %.

5 Le projet du Gouvernement : moins de pension pour tous les salariés, y compris les jeunes, et surtout les femmes

Le calcul de la retraite sur les « 25 meilleures années » au lieu des « 10 meilleures années » a déjà impacté très défavorablement les salariés (7 % de baisse immédiate des pensions à liquider selon l'INSEE), et plus fortement les femmes.

Avec le régime par points, le calcul de la retraite est fait sur TOUTE la carrière, sans pouvoir neutraliser les mauvaises années. Selon l'évaluation des économistes, la baisse des pensions pourrait être de 20 à 25 %.

La retraite moyenne des femmes est, actuellement, inférieure de 39 % à celle des hommes. Cette infériorité est due aux inégalités de salaire (24 % de salaire annuel moyen en moins pour les femmes). Le système de retraite porté par le Gouvernement supprime la plupart des mécanismes de solidarité actuels qui visent à corriger ces inégalités : suppression de la majoration de la durée d'assurance (MDA) par enfant ; suppression de la majoration pour aidant familial ; suppression de la comptabilisation des périodes de maternité dans le calcul des trimestres ; remise en cause du principe de la pension de réversion... L'IPS conclut dans un rapport que les mères de famille vont encore perdre 9 à 17% de leur pension avec le régime à points.

6 CE QUE PROPOSE LA CGT

En plus des revendications confédérales, pour les cheminots, la CGT revendique :

- ➔ L'extension du régime spécial à l'ensemble de la branche ferroviaire ;
- ➔ Le bénéfice de bonifications de 5 ans pour l'ensemble des cheminots exerçant un métier reconnu à pénibilité avérée ;
- ➔ L'attribution d'une bonification de 2 ans par enfant pour le calcul de la retraite des cheminotes ;
- ➔ La prise en compte pour le calcul de la retraite, de l'ensemble des éléments de rémunération ;
- ➔ La revalorisation des salaires et des taux de cotisations sociales pour financer la réponse aux besoins des cheminots.



SUJETS D'ENTREPRISE : PROTECTION COLLECTIVE DE BRANCHE

Une nouvelle réunion de négociation de la CCN ferroviaire se tenait mardi 10 décembre 2019 entre les organisations syndicales représentatives de la branche et le patronat des transports public (UTP).

La CGT a rappelé que les engagements pris par le gouvernement et l'UTP lors du conflit de 2018, n'ont pas été respectés. A cette époque, la CGT dénonçait leur caractère vague et non engageant, ce qui est confirmé aujourd'hui. Aucun des volets qui devaient être négociés avant le 1er janvier 2020 n'a abouti. Les cheminots seront donc sans protection collective à la fin de l'année !

Sur le volet classifications et rémunération, les diplômes ne sont pas reconnus, les métiers sont décrits en quelques lignes, et les salaires proposés sont en-deçà de ce qui se pratique dans l'ensemble des entreprises de la Branche.

Une nouvelle réunion de négociation aura lieu le 17 décembre. Elle sera vraisemblablement la dernière.

Les cheminots doivent se mobiliser pour imposer une CCN qui soit véritablement protectrice.



AMIENS



RENNES

Le prochain temps fort confédéral du jeudi 12 décembre aura une DOUBLE importance :

Il montrera au Gouvernement le rejet des cheminots des annonces du Premier Ministre (celui-ci doit s'exprimer mercredi à 12h mais il a déjà annoncé qu'il n'y aurait pas de bouleversement du projet).

De son côté, la Direction SNCF convoque une **première réunion de négociation sur les revendications du préavis**.

SOYONS LE PLUS NOMBREUX POSSIBLE EN GREVE ET DANS LES MANIFESTATION JEUDI 12 DECEMBRE



NANTES



La mobilisation depuis le 5 décembre démontre l'ampleur de la contestation

Même si les manifestations nous avaient déjà montré que la mobilisation dépassait largement les seuls cheminots SNCF ou tramainots de la RATP, une réunion des Fédérations de la CGT qui s'est tenue lundi a confirmé :

DANS LE PUBLIC

Fédé des Finances, forte mobilisation aux douanes, aux finances publiques et même à la Banque de France (30%).

Fédé des Travailleurs de l'Etat, 39,7% de grévistes dans les ateliers aéronautiques des armées.

Fédé de l'Équipement, 20% de grévistes sur l'ensemble du périmètre du Ministère de l'Environnement, dont plus de 50 % à l'aviation civile, à Météo France...

Fédé des Transports, reconduction à la RATP avec quasi maintien de la mobilisation entre jeudi et lundi. Plus de 50 réseaux de transports urbains en grève, dont certains ont reconduit (Dunkerque, Toulouse, Bordeaux, Marseille, Reims, Dijon...).

Fédé des services publics, très fort dans les écoles, les cantines, la collecte et le tri des déchets.

Fédé de la Santé, 18,9 % de grévistes dans l'ensemble du champ professionnel (plus forte mobilisation depuis 2007 !). 580 établissements hospitaliers concernés par la grève reconductible qui se poursuit (ça ne faiblit pas !).

Fédé des Journalistes, poursuite de la grève à Radio France.

Fédé de l'Éducation, entre 55 et 60 % de grévistes dans le 1^{er} degré, dont 1/3 ont reconduit le vendredi.

Fédé des organismes sociaux, 53 % de grévistes à la Sécu et des débrayages dans d'autres structures.

DANS LE PRIVÉ

Fédé de la Chimie, 5 des 8 raffineries françaises sont en arrêt d'expédition depuis le 5 décembre.

Fédé des télécom, 25 % de grévistes à La Poste et beaucoup d'actions locales.

Fédé des ports et docks, 100 % des ports fermés le 5 décembre.

Fédé de la métallurgie, beaucoup d'appels à la grève, y compris dans les PME. Des négociations salariales sont déclenchées par les patrons pour tenter de démobiler.

Fédé du textile, beaucoup d'entreprises étaient en grève, y compris dans la maroquinerie de luxe (10 % de grévistes). Les bastions CGT mobilisés à 80 ou 90 % !

Fédé de l'Énergie, 60 % de grévistes dans le secteur de l'électricité le 5/12, avec des pointes à 90 % dans certaines centrales. Relance de la grève lundi et reconduction. Actions ciblées de coupures d'électricité.

Fédé du commerce, des débrayages dans les hypermarchés (dont 2 en reconductible), des bases logistiques (dont celle d'Amazon Nord en reconductible), des centres commerciaux. 82 rassemblements d'assistantes maternelles le 5/12.

Fédé des Marins, le remorquage était en grève, beaucoup de passages d'eau, et certains navires (ex : chimiquiers de Gaz Océan).

Fédé du BTP, plusieurs sites en grève (Lafarge...).

Fédé des Banques, des grévistes dans plusieurs secteurs, notamment les assurances (MAAF, MMA...) et les mutuelles.

Fédé des Sociétés d'Études, des grévistes dans les sociétés d'ingénierie (CGI, ATOS...), les centres d'appels, et même parmi le personnel de cabinets d'avocats.

Fédé Verre et Céramique, 43 sites en grève recensés avec entre 30 et 80 % de grévistes, dont certains ont reconduit (St Gobain Chalons, Verreries du Languedoc...).

Fédé de l'Agroalimentaire, près de 1000 appels à la grève et 150 000 grévistes recensés le 5/12. Reconduction par débrayages quotidiens dans 50 sites.

113 cheminotes et cheminots ont rejoint la CGT depuis le début du conflit. Toi aussi, rejoins la CGT !

FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Établissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

